



Ville de Saint-Julien-les-Villas



# Année scolaire 2022-2023

## Maternelle

Dossier déposé dans le service  
le.....

*Fernand Ganne*  
*Robin Noir*

# Fiche d'inscription pour les services périscolaires

<b>Enfant 1</b>	<b>Enfant 2</b>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M	Sexe : <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> M
Ecole et Classe :	Ecole et Classe :

Toutes les modifications doivent être faites depuis le portail famille

Les demandes par téléphone ne seront pas prises en compte (Cf. règlement intérieur)

# Restauration scolaire

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
ENFANT 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
ENFANT 2	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>La cantine du mercredi midi est réservée aux enfants qui fréquentent l'ACM l'après-midi</b>				

Suivant un planning que vous devrez renseigner depuis votre portail famille (hebdomadaire, mensuel, trimestriel,...)

*Les plannings de réservation des repas peuvent être modifiés depuis le portail famille au plus tard le mercredi pour la semaine suivante*

A compter du .....

## Accueil périscolaire du MATIN ET du SOIR service de la méridienne

<input type="checkbox"/> Ponctuel <input type="checkbox"/> au cycle <input type="checkbox"/> à l'année						
	Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ENFANT 1	7h30-8h30					
	Méridienne (12h00-12h20)			12h00-12h30		
	16h10-18h30 (avec départ échelonné)			ACM		
	Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ENFANT 2	7h30-8h30					
	Méridienne (12h00-12h20)			12h00-12h30		
	16h10-18h30 (avec départ échelonné)			ACM		

Veuillez préciser :

Inscription dès la rentrée : le 1<sup>er</sup> septembre 2022

Inscription à la date du : .....

# Après-midi libérés



Départ à 12h  
Après l'école

NAP sur un cycle  
(Jusqu'à 16h00 – Départ échelonné jusqu'à 16h30)

Activités Récré-Actives  
+ Périscolaire  
(Départ échelonné à partir de 16h30 jusqu'à 18h30)

Départ  
entre 13h30 et 13h40  
Après la cantine

Arrivée  
entre 13h30 et 13h40  
Pour l'après-midi

Activités Récré-Actives  
(Départ à partir de 16h00)

NAP + Périscolaire  
(Départ échelonné à partir de 16h30 jusqu'à 18h30)

**Enfant 1**



**JEUDI après-midi**  
**pour le groupe scolaire Fernand Ganne**



Départ à 12h  
Après l'école

NAP sur un cycle  
(Jusqu'à 16h00 – Départ échelonné jusqu'à 16h30)

Activités Récré-Actives  
+ Périscolaire  
(Départ échelonné à partir de 16h30 jusqu'à 18h30)

Départ  
entre 13h30 et 13h40  
Après la cantine

Arrivée  
entre 13h30 et 13h40  
Pour l'après-midi

Activités Récré-Actives  
(Départ à partir de 16h00)

NAP + Périscolaire  
(Départ échelonné à partir de 16h30 jusqu'à 18h30)

**Enfant 2**

Fait à....., le.....

Signature du (des) responsable(s),

L'inscription aux NAP n'est possible que pour les grandes sections.

Pour les moyennes sections, inscription aux NAP, uniquement à partir du mois de janvier avec l'accord de l'équipe éducative.

Inscription en activités récré-Actives possible pour tous les enfants de maternelle

# ACM MERCREDI

## Année scolaire 2022-2023

NOM et Prénom de l'enfant 1 : .....

Ecole fréquentée et classe : .....

NOM et Prénom de l'enfant 2 : .....

Ecole fréquentée et classe : .....

NOM et Prénom de l'enfant 3 : .....

Ecole fréquentée et classe : .....

### Inscriptions à l'ACM du Mercredi

**Les enfants sont en activités de 14h00 à 17h00 : aucun départ possible avant 17h**

ENFANT 1	ACM mercredi Matin	<input type="checkbox"/>		
	ACM AVEC CANTINE	ACM SANS CANTINE		
	12h00-17h00	<input type="checkbox"/>	13h30-14h00	<input type="checkbox"/>

ENFANT 2	ACM mercredi Matin			
	ACM AVEC CANTINE	ACM SANS CANTINE		
	12h00-17h00	<input type="checkbox"/>	13h30-14h00	<input type="checkbox"/>

ENFANT 3	ACM mercredi Matin	<input type="checkbox"/>		
	ACM AVEC CANTINE	ACM SANS CANTINE		
	12h00-17h00	<input type="checkbox"/>	13h30-14h00	<input type="checkbox"/>

J'inscris mon enfant à l'ACM des mercredis pour l'année 2022-2023, avec possibilité de modifications une semaine avant, via le portail famille.

J'inscris mon enfant à l'ACM des mercredis ponctuellement en fonction des places disponibles.

Fait à....., le.....

Signature du (des) responsable(s),